ELECTIONS LEGISLATIVES DU 4 MARS 1973 - DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

HUITIEME CIRCONSCRIPTION



Pierre LAGORCE

DEPUTE SORTANT,
Conseiller général de Podensac,
Maire de Langon,
Licencié ès lettres,
Administrateur, Chef de division à l'Assemblée nationale,
Ancien combattant, Prisonnier de guerre,
Chevalier de la Légion d'honneur (à titre militaire),
Croix de Guerre 1939-1945,
Chevalier du Mérite social.

Union de la Gauche Socialiste et Démocrate

(PARTI SOCIALISTE)

CANDIDATURE

Pierre LAGORCE

Député Sortant

Remplaçant éventuel :

Pierre UTEAU



Pierre UTEAU

Premier adjoint au maire de La Réole,
Ancien combattant de la Résistance.
Directeur de C. E. G. en retraite
Médaille d'argent de l'Éducation Physique.

Electrices, Electeurs,

C'est en ayant conscience d'avoir bien rempli le mandat que vous m'aviez confié il y a cinq ans que, POUR LA TROISIEME FOIS, je me présente devant vous.

Je crois avoir bien défendu LES INTERETS de la huitième circonscription et de ses électeurs :

— Soit par mes 25 000 INTERVENTIONS PERSONNELLES auprès de l'administration ;
— Soit en me faisant VOTRE PORTE-PAROLE A LA TRIBUNE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE au cours des 36 GRANDS DEBATS auxquels j'ai participé :

- débats sur les budgets de l'AGRICULTURE, des Affaires sociales, de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, etc.,
- élaboration de LOIS importantes intéressant notamment les COLLECTIVITES LOCALES.

— Soit par les 180 QUESTIONS ORALES OU ECRITES que j'ai posées au gouvernement pour la défense des AGRICULTEURS (calamités agricoles), des COMMERÇANTS ET ARTISANS (fiscalité), des ANCIENS COMBATTANTS (guerre d'Algérie), des RETRAITES, des PERSONNES AGEES.

Candidat de l'UNION DE LA GAUCHE SOCIALISTE ET DEMOCRATE, présenté par le PARTI SOCIALISTE, je sollicite à nouveau vos suffrages avec, comme suppléant, mon ami Pierre UTEAU, premier adjoint au maire de LA REOLE.

LE PROGRAMME COMMUN DE LA GAUCHE UNIE, dont nous nous réclamons, vise à mettre fin aux injustices et aux incohérences de la société actuelle, à faire des hommes et des femmes de France, libérés de toutes les contraintes et de toutes les oppressions, des citoyens RESPONSABLES dans le cadre d'une VERITABLE DEMOCRATIE POLITIQUE ET ECONOMIQUE, respectueuse de toutes les libertés.

DANS LE DOMAINE POLITIQUE

L'application de la CONSTITUTION et la démocratisation des INSTITUTIONS seront assurées dans le RESPECT DES LIBERTES dont le Parti socialiste a toujours été le garant.

Une véritable DECENTRALISATION aura lieu au niveau :

— De la REGION, administrée par un Conseil régional élu ;
— Des COMMUNES, dont les ressources augmenteront par :
- le remboursement de la T.V.A.,
- l'augmentation des subventions de l'Etat et des possibilités d'emprunt.

Ainsi seront rendus possibles les équipements collectifs, comme l'ADDUCTION D'EAU, indispensables pour maintenir la population, particulièrement les JEUNES, dans nos régions rurales.

DANS LE DOMAINE SOCIAL

D'une façon générale, le SORT DES TRAVAILLEURS sera amélioré, leur POUVOIR D'ACHAT AUGMENTE, leur EMPLOI GARANTI.

L'abrogation des ordonnances de 1967 sur la SECURITE SOCIALE permettra le retour au remboursement à 80 et 100 % des dépenses de santé.

Les PENSIONS VIEILLESSE et INVALIDITE seront augmentées, le REVENU minimum des PERSONNES AGEES ne devant pas être inférieur au S.M.I.G.

La RETRAITE à soixante ans au taux minimum de 1 000 francs PAR MOIS sera généralisée.

La promotion de la FEMME lui permettra d'accéder à l'égalité réelle avec l'homme, dans le TRAVAIL, la SOCIETE, la FAMILLE.

L'exercice par les JEUNES de leurs RESPONSABILITES dans la société sera favorisé.

Les droits imprescriptibles des ANCIENS COMBATTANTS et VICTIMES de GUERRE seront sauvegardés.

DANS LE DOMAINE CULTUREL

La gratuité de l'ENSEIGNEMENT sera complète et effective de façon à assurer à tous les enfants l'EGALITE DES CHANCES.

Le droit à l'éducation des HANDICAPES et INADAPTES sera garanti.

L'EDUCATION PHYSIQUE et SPORTIVE sera généralisée.

DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE

L'AGRICULTURE sera développée et modernisée dans le cadre de l'EXPLOITATION FAMILIALE et les conditions de travail et de vie des petits et moyens producteurs améliorées, grâce notamment à :

— Des PRIX AGRICOLES fixés en fonction des prix de revient réels :
- revalorisation des prix du LAIT, du TABAC
- régularisation des marchés (VIN, VIANDE, FRUITS) ;

— L'octroi d'AIDES directes, personnalisées et plafonnées aux agriculteurs ;
— La constitution d'OFFICES FONCIERS gérés par les agriculteurs pour contrôler les mutations foncières agricoles ;
— La lutte contre la POLLUTION, ce fléau moderne, sera intensifiée et la protection de l'ENVIRONNEMENT assurée.

Les PETITS COMMERÇANTS et ARTISANS verront leurs charges FISCALES ALLEGEES (patente et T.V.A.), leur régime de Sécurité sociale aligné sur le REGIME GENERAL, l'essor des GRANDES SURFACES contrôlé.

L'implantation de PETITES et MOYENNES ENTREPRISES créatrices d'emplois pour les jeunes ruraux sera encouragée grâce à des AIDES à l'INDUSTRIALISATION aussi substantielles que dans les zones urbaines.

Ainsi la protection de notre AGRICULTURE, la sauvegarde de notre COMMERCE et de notre ARTISANAT, la rénovation de notre PETITE et MOYENNE INDUSTRIE permettront, avec le développement de notre TOURISME, de sortir nos REGIONS RURALES D'AQUITAINE de l'état de SOUS-DEVELOPPEMENT où elles se trouvent depuis trop longtemps.

APPEL DU COMITE ELECTORAL

VOTEZ HONNÊTE, SÉRIEUX, EFFICACE

Votez et faites voter pour

Pierre LAGORCE

votre DEPUTE SORTANT

et son remplaçant éventuel

Pierre UTEAU

Vu : LES CANDIDATS.

Imp. BELLOC, 33 - CADILLAC.